

La VAE des militants

Depuis plusieurs mois la CFE-CGC travaille à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) des militants. L'objectif est de mettre en place un service d'accompagnement à la VAE qui s'inscrit dans le droit fil de son action pour obtenir un contrat d'engagement social.



Sophie Simonpoli, déléguée nationale
sophie-simonpoli@cfecgc.fr

Pour être reconnue par l'entreprise et, a fortiori, par les confédérations syndicales, la VAE doit s'inscrire dans une démarche collective, bien qu'elle relève d'une démarche individuelle.

Il s'agit, d'abord, de cerner la notion de militant. Nous n'avons pas le droit « d'envoyer les militants dans le mur » en créant un service d'accompagnement qui ne prendrait pas en compte toutes les dimensions de leur travail ! Ainsi nous nous sommes donnés les moyens d'être précis en confiant au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) une « recherche-action » pour nous aider à approfondir la définition du militant. Ce travail scientifique co-financé par le Fonds social européen (FSE) va nous permettre de construire un service à la hauteur des enjeux que revêt la VAE des militants.

Une démarche originale assurée par l'équipe clinique de l'activité du CNAM : Yves Clot, Laure Kloëtzer et Jean-Luc Thomas

CNAM : « Tout d'abord, il faut revenir sur le principe même de la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Il s'agit pour des professionnels de met-

tre en rapport leurs connaissances empiriques et les référentiels diplômants. Or, on se confronte déjà à un problème : l'activité militante, ou plutôt les activités militantes, correspondent-elles à des offres diplômantes ? Sans prendre de risque, on peut répondre oui ! Par exemple, dans les domaines du droit du travail, de la gestion de groupe, de la comptabilité, de l'analyse des conditions de travail, etc. Mais comment accéder à ces expériences professionnelles, comment décrire la complexité des compétences acquises ?

Deux voies de réponses sont possibles. Une voie « courte » qui permettrait d'établir des référentiels à partir des compétences exprimées par les militants. Mais il ne nous semble pas possible de connaître l'étendue de l'expérience des activités militantes par cette seule voie directe. Le travail militant, comme le travail dans une acception plus classique, est opaque. Non seulement pour les observateurs, mais aussi pour celle ou celui qui l'accomplit. Par exemple, l'expertise d'un professionnel est insaisissable, les efforts disparaissent lorsque le travail est réussi. Une seconde voie est plus adaptée : elle part de l'activité, c'est celle que nous avons choisie avec les responsables de la CFE-CGC.

Comment analyser l'activité des militants ?

CNAM : L'équipe clinique de l'activité de la chaire de psychologie du travail du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), dirigée par le professeur Yves Clot, est une entité de recherche spécialisée dans l'intervention au sein de collectifs de métiers. Elle travaille à la co-analyse des activités professionnelles dans un objectif d'élaboration et de développement des métiers. Elle développe différentes méthodes d'intervention selon la situation de travail et les objectifs de

l'analyse, qui ont pour dénominateur commun une activité de dialogue entre professionnels sur les façons de faire dans les situations de travail. C'est au moyen de ces échanges que les professionnels trouvent des ressources pour développer leur activité. Autrement dit, nous avons renoncé à la notion d'expertise extérieure. En revanche, notre expertise réside dans la fabrication de cadres d'analyse afin que les professionnels puissent devenir les observateurs de leur propre activité. Pour cela, nous nous attachons aux détails, aux particularités du travail.

Pour cette étude demandée par la CFE-CGC, une équipe de chargés de recherche et d'intervention a été constituée. Sous l'impulsion d'Yves Clot, nous prévoyons d'analyser l'activité militante à l'aide d'enregistrements vidéos. D'autres méthodes sont possibles, elles vont faire l'objet de discussions. Mais dans tous les cas, et c'est pour nous primordial, il s'agit de renverser l'observation : les sujets observés dans leur activité doivent devenir les observateurs de leur propre activité.



Un contrat d'engagement social : complément naturel à la VAE du militant.



Ceux qui vont travailler avec nous sont des militants qui participent depuis plusieurs réunions de travail à l'établissement du cadre, des limites, des exigences de cette intervention. Ils forment ce que nous avons appelé « le groupe des pionniers ». Nous avons déjà observé trois militants dans des activités très différentes : la collecte des cotisations, la participation à une réunion de section et la négociation de branche.

Que recouvre le terme « activité » ?

CNAM : Par activité, nous entendons ce que les gens font concrètement dans

des situations de travail toujours uniques, mais aussi ce que, dans ces situations, ils cherchent à faire sans y parvenir, ce qu'ils ne parviennent plus à faire, ce qu'ils aimeraient faire. Ces possibles restent en effet présents dans l'activité quotidienne, comme des ressorts psychiques importants, et contribuent au développement des manières de faire.

L'analyse des possibilités suppose de construire un cadre dépassant ce qui est directement observable afin de rendre dicibles et discutables les composantes « impensées » ou tacites de l'activité de travail.

Quelle sera votre méthode de travail ?

CNAM : Quelles que soient les méthodes retenues, l'intervention se déroule toujours en trois phases. La première est une phase de construction d'un groupe de pairs chargé d'observer l'activité en situation. La seconde est une phase d'analyse avec les professionnels grâce à des méthodes d'autoconfrontation, c'est-à-dire des situations où ce sont les militants qui observent, discutent, analysent leur activité. La dernière est la phase de restitution des analyses aux collectifs de travail.

Pendant la première phase, les chercheurs constituent un groupe de syndicalistes volontaires pour conduire avec eux une co-analyse de l'activité, il s'agit du « groupe des pionniers ». C'est avec ce groupe que sont discutées les méthodes à mettre en place pour poursuivre l'intervention. Ensuite, les intervenants conduisent des observations avec des volontaires, avec ce que nous appelons des « chercheurs associés ». Ces observations permettent d'appréhender le fonctionnement global de l'activité syndicale et de repérer des situations problématiques a priori. Les différentes façons de faire sont répertoriées, en relevant les spécificités de l'activité des uns et des autres. Cette phase d'observation permet aussi de construire progressivement le cadre qui permettra un travail commun lors des deux dernières phases.

La deuxième phase permet de confronter, de mettre en discussion et de développer les manières de faire et les arbitrages que les syndicalistes adoptent dans leurs activités propres.

La troisième phase est une restitution du travail auprès du collectif de travail. C'est une occasion d'approfondissement de l'analyse. À partir du matériel produit sont mises en valeur les différentes manières de faire et sont confrontés efficacité, arbitrages ou mise à l'épreuve. Ainsi, les chercheurs établissent un cycle entre ce que les professionnels font, ce qu'ils disent de ce qu'ils font, et ce qu'ils font de ce qu'ils disent. ■

[sophie.simonpoli@cfecgc.fr]